

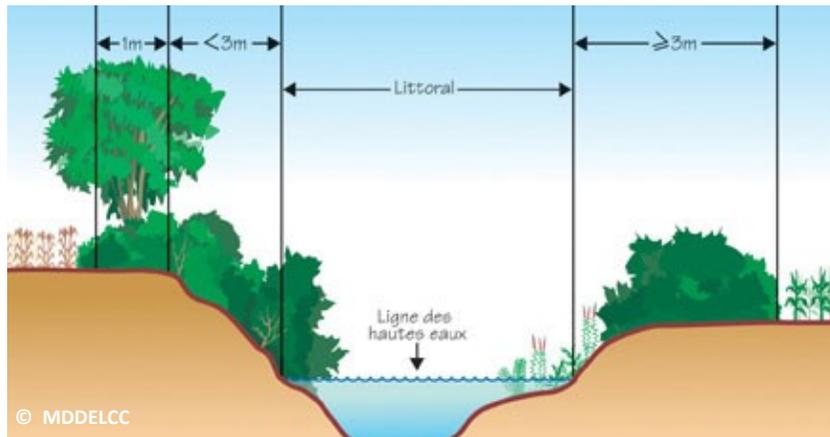


Bande riveraine élargie et fleurie
© Agri Conseils Maska

LES BANDES RIVERAINES : ALLIÉES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Qu'est-ce qu'une bande riveraine?

- Transition entre l'environnement naturel et le système agricole, en bordure des cours d'eau;
- Largeur minimale réglementaire, en milieu agricole, de 3 m à partir de la ligne des hautes eaux (LHE), et d'au moins 1 m sur le replat du talus si la LHE est à moins de 3 m de celui-ci.
- La LHE correspond à l'endroit où la végétation passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres.



Érigeron hispide
© Florence Pomerleau, biologiste

Pourquoi aménager une bande riveraine?

- Limite la perte de sols fertiles due à l'érosion (ruissellement, décrochement) et réduit les coûts d'entretien des cours d'eau;
- Améliore la qualité de l'eau : retient les nutriments provenant des champs cultivés, diminue la température de l'eau, etc.;
- Encourage la biodiversité et la présence de pollinisateurs en créant des habitats variés;
- Réduit potentiellement les applications de pesticides en encourageant la présence de prédateurs naturels d'ennemis de cultures;
- Permet d'enrichir le paysage agricole.



Aster de Nouvelle-Angleterre
© Florence Pomerleau, biologiste



Chèvrefeuille de Tartarie
© Florence Pomerleau, biologiste



Hirondelles bicolores
© Pixabay



Nid d'hirondelle bicolore
© Nathalie Dugré

BANDE RIVERAINE FAVORISANT LES POLLINISATEURS

Pourquoi ?

- Les pollinisateurs sont essentiels à la production de plusieurs cultures et la détérioration de leurs habitats cause un déclin de leurs populations;
- Les aménagements augmentent la connectivité entre les habitats et permettent l'alimentation et la nidification des pollinisateurs.

Comment aménager sa bande riveraine ?

- Semer un mélange composé d'espèces herbacées favorables aux pollinisateurs afin qu'il y ait un chevauchement des périodes de floraison, réparties tout au long de la saison;
- Transplanter des vivaces en pot (diversifier le stade des végétaux dans l'aménagement);
- Intégrer des arbustes favorables aux pollinisateurs, tels les cerisiers, l'aronie à fruits noirs, le chèvrefeuille, le sureau, etc.;
- Installer des nichoirs à pollinisateurs.



Nichoir à pollinisateurs
© Pixabay

BANDE RIVERAINE FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

Pourquoi ?

- Une faune diverse constitue une excellente protection contre les ennemis de cultures;
- Les bandes riveraines agissent comme corridors pour la faune et la flore, permettent un mouvement qui encourage la biodiversité dans l'aménagement et les habitats environnants.

Comment aménager sa bande riveraine ?

- Semer un mélange composé d'espèces bénéfiques à une faune diversifiée;
 - Espèces variées: ligneuses, herbacées, produisant des fruits ou des fleurs colorés et visibles, graminées, etc.;
 - Espèces de diverses tailles à maturité.
 - Intégrer une rangée d'arbres ou arbustes pour attirer les oiseaux et petits mammifères;
- Installer des nichoirs à oiseaux, perchoirs à oiseaux de proie, dortoirs à chauves-souris, etc.



Dortoirs à chauves-souris
© Pixabay

Important: évitez d'utiliser des espèces exotiques envahissantes (EEE), priorisez les essences indigènes.

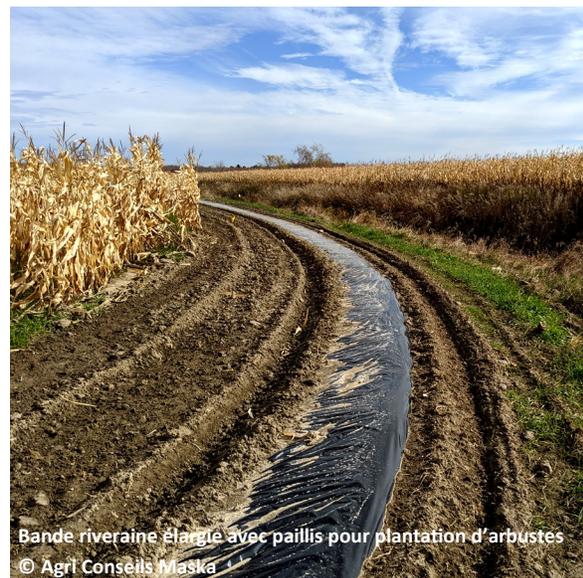
LES ÉTAPES D'UN AMÉNAGEMENT RÉUSSI

1. Préparation du sol pour éliminer les mauvaises herbes et ameublir le sol

- Avant les travaux, validez avec la municipalité ou la MRC pour connaître les travaux permis à l'intérieur de la bande riveraine réglementaire (3 m);
- Contactez votre agronome ou le CBVDM.

2. Si des arbres ou arbustes sont prévus, installation du paillis de plastique, de carrés de carton ou de disques de fibre de noix de coco.

- Manuellement (carton et noix de coco), ou à l'aide d'une dérouleuse mécanique tirée par un tracteur (plastique).



3. Ensemencement—tôt à l'automne ou au printemps

- À la volée suivi d'un rouleau, ou avec un semoir.
- Des mélanges sur mesure peuvent être faits chez certains semenciers ou pépiniéristes.

Exemple de mélange : Fétuque des prés, agrostide blanc, raygrass vivace, mil, trèfle blanc, trèfle alsike, lotier.



4. Plantation des arbres, arbustes ou vivaces en pot

- Planter les arbres et/ou arbustes dans le paillis de plastique, stabilisés avec une collerette en plastique, dans les panneaux de carton, ou dans les disques de noix de cocos;
- Planter les vivaces en pot au travers de la portion ensemencée.

5. Entretien de la bande riveraine (2-4 premières années)

- Primordial les deux 1^{res} années afin d'optimiser l'établissement des végétaux.
- Faucher la végétation 1 m de part et d'autre de l'aménagement, et limiter la compétition aux pieds des arbres et/ou arbustes implantés;
- Remplacer les arbres et/ou arbustes morts;
- Effectuer une taille de formation des arbres feuillus dès la 3^e année—les autres végétaux ne nécessitent pas de taille de formation.

BANDE RIVERAINE FLEURIE ET DIVERSE—FERME HELYON

Le long de la Décharge des Trente Sud

1. Bande riveraine élargie

- Semis d'une bande riveraine élargie (3 m après la bande riveraine réglementaire) d'une longueur de 515 m avec le mélange Eco-Riverain, Coop Comax;
- Transplantation de 150 vivaces en pot dans la bande riveraine semée.

2. Îlot boisé

- Semis d'une pointe de champ de 200 m²;
- Transplantation de 8 arbres et 10 arbustes dans la portion semée, avec des carrés individuels de paillis de plastique et des collerettes.

3. Nichoirs

- Installation d'un nichoir à hirondelles dans la bande riveraine, ainsi que de 4 nichoirs à hirondelles et 1 nichoir à chauves-souris dans l'îlot boisé.



BANDE RIVERAINE ARBUSTIVE ET STABILISÉE—FERME LUC LUSSIER

Le long de la Décharge des Douze et la Décharge des 21

1. Bande riveraine

- Semis d'une bande riveraine (2 m à partir du replat du talus) d'une longueur de 650 m avec le mélange Eco-Riverain, Coop Comax;
- Recouvrement des surfaces semées avec de la paille pour une protection additionnelle pendant l'hiver.

2. Stabilisation de la berge

- Plantation de 390 cornouillers à grappe dans la berge (Décharge des Douze), en deux rangées espacées de 1 m, et aux 2 m dans chaque rangée;
- Installation de cartons biodégradables perforés à la base des cornouillers.



POUR PLUS D'INFORMATION

Comité des bassins versants des Douze et Métairie

Tél. 450 774-3156 | Téléc. 450 774-7161
bbalard@mrcmaskoutains.qc.ca

Agri Conseils Maska

Tél. 450 252-4636 | Téléc. 450 924-1285
info@agriconseilsmaska.com

